

RESCert - Renouvellement Certification Solaire Photovoltaïque

Prolongez votre agrément bruxellois pour une durée de 7 ans !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

PROGRAMME :

1. Réponses aux questions relatives au syllabus transmis
2. Rappels
3. Evolution du photovoltaïque depuis ces dernières années
4. Examen.

SYLLABUS :

Vous recevrez le syllabus sous format électronique, par mail, 14 jours avant le début des cours afin d'en prendre connaissance avant la séance de cours et d'examen.

Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail soit correcte lors de l'inscription.

Les candidats devront être **inscrits minimum 10 jours avant le début du cours**.

Important : dans la mesure où nous devons prévoir un Jury de longue date, aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.

En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix de la réinscription à un examen de 1ère ou de 2ème session sera de 350€. Le certificat d'aptitude de la formation de base est valable 7 ans à Bruxelles, à compter de la date d'examen. Pour la prolongation de votre agrément, vous devez renouveler votre certificat en suivant un cours de recyclage et en passant (et réussissant) un examen. Ce renouvellement doit être effectué à partir de 2 ans avant l'expiration de votre certificat actuel, mais avant la date d'échéance de validité.

Notre équipe de formateurs est composée de professionnels du secteur, encore en activité et agréés pour les formations dispensées.

objectif

Obtention d'une attestation en vue de la prolongation du certificat européen auprès de l'organisme RESCert - Renewable Energy Systems Certification - www.rescert.be

Détails sur la formation:

Public cible

Cette formation s'adresse aux professionnel(le)s en possession d'une certification RESCert arrivant à échéance.

PREREQUIS :

Être en possession d'un certificat RESCert valide à la date de l'examen.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat européen "Installateur certifié d'énergie renouvelable"

Prix: 350€

Durée: 8h00

Dates:

- 22/01/2026
- 24/04/2026
- 26/06/2026

Horaire : de 8h30 à 17h00

Lieu : efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 8 - Max 15

CONDITIONS D'ADMISSION

ATTENTION :

Document à fournir à l'inscription :

- Copie de votre certificat RESCert Solaire Photovoltaïque, VALIDE à la date de l'examen à envoyer par mail à

: fc.construction@efp.be

Sans ce document VALIDE, vous ne serez pas autorisé à suivre le cours, ni à présenter l'examen et aucun remboursement ne pourra être exigé.

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.